

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1056 Société : 1056

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SOAD EL MANJRA

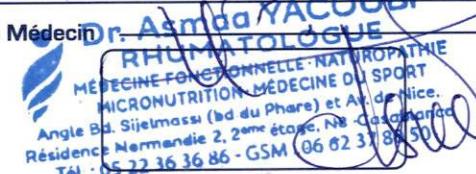
Date de naissance : 06/03/1947

Adresse : Résidence Jyoun d'ANFA Route Agadir à Agadir

Code postal : 20000

Tél. : 06 61 38 93 54 Total des frais engagés : 4568,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/10/2023

Nom et prénom du malade : EL MANJRA SOAD Age : 1947

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : RHUMATOLOGIQUE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30 OCT 2023	C		500 DT	DO. ASMAA YACOUBI PHUMATOLOGUE MEDICINA FUNCTIONALIS - NATUROPATHIE MICRONUTRITION - MEDECINE DU SPORT 106 bld. Sihlmaass (1 ^{er} étage) et Av. de Nice. Tunisie - Normandie 2 ^{me} étage - CP 1008 82 37 80 50

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Gérant	Date	Montant de la Facture
	30/10/23	1513,-
	20/11/23	149,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Professionnel	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>Sara El Hachmi</i> Kinéithérapie Gérante centre de kiné dar bouazza 28 Imral II Appt N 1 Dar Bouazza Casablanca	11/12/123	14	200	=	2400	DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. YACOUBI Asmaa
الدكتورة يعقوبي أسماء

MALADIES DES OS ARTICULATIONS ET COLONNE VERTÉBRALE
MÉDECINE FONCTIONNELLE ET MICRONUTRITION
RHUMATOLOGIE - NATUROPATHIE - MÉSOTHÉRAPIE
MÉDECINE DU SPORT

20 NOV. 2023

Casablanca, le :

~~Due~~ ~~el manjra~~

~~SOAD~~

~~AS~~

~~149,-~~

~~CURAD~~

~~1 boîte de
déjeuner~~

~~03 nos~~

GRANDE PHARMACEUTIQUE DU MAROC
Plaza, Dababagh Beni Sessu, Casablanca
Tél: 05 22 36 86 - 05 22 36 86

Dr. Asmaa YACOUBI
RHUMATOLOGUE
MÉDECINE FONCTIONNELLE NATUROPATHIE
RHUMATOLOGIE - NATUROPATHIE - MÉSOTHÉRAPIE
MÉDECINE DU SPORT
Résidence Normandie (bd du Phare) et Av. de Nice, 2^{ème} étage, N3 - Casablanca.
Tél: 05 22 36 86 - GSM : 06 62 37 80 50

✉ ayacoubirhum@hotmail.fr ☎ 06 62 37 80 50 ☎ 05 22 36 86

📍 Angle Bd. Sijelmassi (bd du Phare) et Av. de Nice, Résidence Normandie 2,
2^{ème} étage, N3 - Casablanca.

🌐 www.dababoc.ma

400 mg
Chondrosulf®



Chondrosulf® 400 mg
Tabletten
Zur Behandlung von Gelenkbeschwerden
bei chronischer Arthrose und bei akutem Gelenkbeschwerden
bei akutem Gelenkbeschwerden

Dr. Asmaa YACOUBI
الدكتورة أسماء يعقوبي

Casablanca, le : 30 OCT. 2023

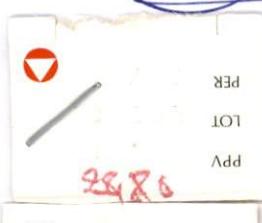
Neel a MANTRA SOAD.

X (1) CERCAPOSE 
145,00 x 3
Legel & 2 fois au milieu des repas.

PPV	
LOT	
PER	28,80

X (2) CHONDROSULFUS 
283,-
2 gélules au déjeuner

PPV	
LOT	18,80
PER	


PPV
LOT
PER
28,80
28,80

X (3) DUORELAD 
79,50 x 3
1 gél a 215

PPV	
LOT	28,80
PER	28,80

PPV
LOT
PER
28,80
28,80

GRANDE PHARMACIE
Mme. DEBBAGH BENNIS Israim
Place Bandoeng - Casablanca
Tél. 05 27 30 11

au milieu
des repas
2 02 nois.

(4) LITROS. 
1513,-
1cp au déjeuner
2 02 nois.

PPV	28,80
LOT	
PER	

X (5) Aegifast gel

100gr x 2 fl de 100g

88,50 x 3

X (6) Curogyl D3 1s

25 goutte au petit déjeuner
302 nos

28,80 x 10

1s

Vitamine fort

X

2cp x 2 fl au milieu
des repas + 02 nos

LOT: CA332
EXP: 07/26
PPC: 79.50 DH

DuoRelax®
Gélule

LOT: CA332
EXP: 07/26
PPC: 79.50 DH

DuoRelax®
Gélule

LOT: CA332
EXP: 07/26
PPC: 79.50 DH

DuoRelax®
Gélule

Dr. Amina YACOUBI
RAUMATOLOGUE
MÉDECINE FONCTIONNELLE - NATUROPATHIE
MICRONUTRITION - MÉDECINE DU SPORT
Angla Bd. Sijelmassi (bd du Phare) 10 AV. de Nice.
Résidence Normandie 2, 2^{me} étage. N° Casablanca
Tél.: 05 22 36 36 86 - GSM : 06 62 37 80 50

Curogyl® D3

8 051128 635522

Lot:
A consommer de
préférence avant le:
05/2026

PPC: 89,50 DH

Curogyl® D3

8 051128 635522

Lot:
A consommer de
préférence avant le:
06/2026

PPC: 89,50 DH

Curogyl® D3

8 051128 635522

Lot:
A consommer de
préférence avant le:
07/2026

PPC: 89,50 DH

A base de plantes naturelles

CURCUDOSE
LOT: CA362F
DLUO: 10/2026
PPC: 145.00 DH

A base de plantes naturelles

CURCUDOSE
LOT: CA362A
DLUO: 10/2026
PPC: 145.00 DH
PROMOPHYDIS

A base de plantes naturelles

CURCUDOSE
LOT: CA362F
DLUO: 10/2026
PPC: 145.00 DH
PROMOPHYDIS

08/12

CURAFLEX®

Collagène - Acide hyaluronique

Sachets

1 Sachet / Déja utilisé

Confort et Souplesse
des articulations

3 mois

20 Sachets-doses
Solution buvable

Thérapharm
LABORATOIRES